



La Banque Laurentienne lance son plan stratégique renouvelé lors de la Journée des investisseurs

Introduction de nouvelles cibles financières à moyen terme¹ :

- *Croissance de plus de 10% du résultat dilué par action ajusté*
- *Rendement des capitaux propres ajusté de plus de 10 %*
- *Ratio d'efficacité ajusté de 60 % ou moins*
- *Levier d'exploitation ajusté positif*

1: Les nouvelles cibles financières à moyen terme introduites sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions.

Montréal, le 31 mai 2024 – La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (« Banque Laurentienne » ou la « Banque ») a lancé aujourd'hui son plan stratégique renouvelé, qui trace la voie vers un avenir meilleur. Il définit l'approche de la Banque dans le secteur des services financiers et décrit ce qui la distingue de ses concurrents, y compris son approche spécialisée en matière de services bancaires aux entreprises et une expérience bancaire simple et numérique, au quotidien.

La Banque a également dévoilé sa nouvelle ambition : *favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.*

Le plan stratégique renouvelé que nous avons dévoilé aujourd'hui trace la voie vers une Banque Laurentienne plus forte, plus durable et plus rentable », a déclaré Éric Provost, président et chef de la direction. « Les services bancaires aux entreprises demeureront le moteur de la croissance de la Banque, et nous augmenterons notre part de marché dans les services bancaires aux particuliers en introduisant de nouveaux produits à faible coût et à valeur ajoutée pour attirer de nouveaux clients et augmenter les dépôts, tout en simplifiant notre offre. »

« Notre succès sera motivé par l'accent que nous mettons sur l'exécution, par notre positionnement dans les domaines où nous avons un avantage concurrentiel et par l'exploitation du pouvoir des partenariats », a-t-il ajouté. « Je suis très fier du dévouement et de la résilience dont nos employés ont fait preuve au cours de la dernière année, et je peux dire qu'aujourd'hui, nous avons le bon plan au bon moment. Notre équipe est unie dans sa détermination à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, et nous avons confiance que nous nous engageons vers la bonne voie à suivre.

Services bancaires aux entreprises

La Banque prévoit une croissance continue des prêts, car la pénurie de logements et le rebond de la confiance des consommateurs stimulent la demande.

Ces possibilités créent une marge de manœuvre importante pour la croissance au sein des principales spécialisations de la Banque, y compris le financement d'inventaire, le financement immobilier commercial, le financement de l'équipement et les prêts commerciaux aux petites et moyennes entreprises (PME).

Objectifs des services bancaires aux entreprises :

1. Continuer de croître de façon organique et par l'entremise de partenariats;
2. Maximiser la valeur des écosystèmes préexistants; et
3. Diversifier les secteurs connexes et les spécialisations adjacentes.

Services bancaires aux particuliers

La Banque se positionnera comme une alternative pour les clients de la classe moyenne qui ont tendance à être mal desservis par d'autres banques, ainsi que pour les clients plus jeunes, qui sont plus susceptibles d'envisager de changer de banque et d'exiger des capacités bancaires numériques concurrentielles.

L'acquisition de parts de marché dans ces segments reposera sur des interactions personnalisées avec les conseillers et un soutien de premier ordre, l'amplification de l'expérience client avec des capacités en libre-service améliorées et l'accélération des investissements technologiques, y compris par le biais de partenariats.

Objectifs des services bancaires aux particuliers :

1. Améliorer l'offre de produits de la Banque, incluant des options en libre-service;
2. Simplifier la Banque en réduisant les complexités afin de servir les clients plus efficacement; et
3. Accélérer les investissements technologiques et explorer les possibilités de partenariat.

Marchés des capitaux

La Banque simplifiera son secteur Marchés des capitaux afin de se concentrer sur les domaines où elle possède la plus grande expertise. Cela comprend l'offre du groupe Institutionnel Revenu Fixe de la Banque, qui appuie le rôle du gouvernement ses l'investissement envers la population et la croissance de l'économie, et l'offre du groupe Opérations de change, afin de continuer à soutenir les clients des Services bancaires aux entreprises.

Technologie et opérations

La technologie et les opérations sont deux des principaux catalyseurs de la Banque pour atteindre les objectifs énoncés dans son plan stratégique renouvelé.

Au niveau de la technologie, la Banque mettra en œuvre une approche à deux volets :

1. Simplifier sa pile technologique et améliorer la résilience, tout en veillant à
2. optimiser son offre numérique pour améliorer l'expérience client.

Pour les opérations, trois principes guideront la prise de décisions :

1. « Où nous travaillons » ;
2. « Comment nous travaillons » ; et
3. « Comment nous organisons notre travail pour les clients ».



Équipe et culture

Au cours des trois dernières années, la Banque Laurentienne a considérablement amélioré sa culture en :

1. réduisant le taux de roulement annuel d'environ 40 %, ce qui l'a rapprochée des normes de l'industrie;
2. augmentant son indice de mobilisation des employés à environ 80 %, conformément à la moyenne de l'industrie; et
3. en attirant des talents en provenance de l'ensemble du secteur financier, tout en recrutant et en comblant des postes conformément à la moyenne de l'industrie.

Grâce à son plan renouvelé, la Banque fera évoluer sa culture pour devenir davantage axée sur l'impact, en mettant l'accent sur l'exécution, les résultats et l'engagement, et en créant un environnement où les employés continuent d'être fiers de la voie que nous suivons.

Notre parcours financier

La Banque a fixé les cibles financières à moyen terme suivantes dans le cadre de son plan stratégique renouvelé :

Facteurs de croissance

Mesures	Cibles à moyen terme
Croissance des prêts	Environ 5 %
Croissance des dépôts	Environ 5 %
Marge nette d'intérêt	2 %+
Composition du portefeuille de prêts	> 55% de prêts aux entreprises

Cibles financières

Mesures	Cibles à moyen terme
Croissance du résultat dilué par action ajusté ¹	Plus de 10 %
Rendement des capitaux propres ajusté ¹	Plus de 10 %
Ratio d'efficacité ajusté ¹	≤ 60 %
Levier d'exploitation ajusté opérationnel ajusté ¹	Positif

¹ : Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions

« Notre stratégie repose sur notre conviction que la combinaison de notre expertise spécialisée et de notre attention portée aux clients sous-desservis peut renforcer notre compétitivité en tant que banque », a déclaré M. Provost. « Le travail est loin d'être terminé, mais la Laurentienne est prête pour un avenir meilleur. »

Mesures financières et autres non conformes aux PCGR



Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). La Banque croit que les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document, voir le glossaire à la page 24 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion.

Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2024 et pour le trimestre clos à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Détails sur la webdiffusion

Pour accéder à la webdiffusion vidéo en direct de la Journée des investisseurs, les participants peuvent se connecter en s'inscrivant sur la page Relations avec les investisseurs à l'adresse banquelaurentienne.ca.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la Banque) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux



présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui pourrait conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; les risques juridiques et réglementaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2023 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale



(y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits à compter de la page 39 du rapport annuel 2023, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.

Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 48,4 milliards \$ de même que des actifs administrés de 26,6 milliards \$.



**BANQUE
LAURENTIENNE**

Renseignements

Relations avec les investisseurs

Raphael Ambeault
Chef des Relations avec les
investisseurs
514 601-0944
raphael.ambeault@banquelaurentienne.ca

Médias

Merick Seguin
Conseiller principal, Relations avec les
médias
438 889-3220
merick.seguin@banquelaurentienne.ca